

## CONTRAT DE RECHERCHE POST-DOCTORAL

### OBJECT DU CONTRAT

Le contrat d'ingénieur de recherche proposé est destiné à appuyer le projet collectif de recherche intitulé COMPAC (« Approches comparées des politiques de l'autonomie »), projet retenu dans le cadre de l'appel à projets « Autonomie (vieillesse et situations de handicap) » lancé par l'ANR (Référence : ANR-22-PAVH-0003).

L'ANR COMPAC est un des projets lauréats du PPR « Autonomie : vieillissement et situations de handicap ». Il répond au défi 2 du PPR, intitulé « conceptions des politiques publiques en matière d'autonomie ». Il entend comparer les modèles nationaux et les politiques locales d'intervention de différents pays en matière de soutien à l'autonomie aussi bien sur le volet « vieillesse » que sur le volet « handicap ».

Scientifiquement animé et administrativement porté par le COMPTRASEC (UMR – 5114), le projet COMPAC intègre quatre autres laboratoires français : le Centre Émile Durkheim (UMR – 5116), le laboratoire Passages (UMR – 5319), Bordeaux Population Health (BPH), le laboratoire ARENES (UMR 6051). Il s'appuie sur un consortium international de 17 chercheurs français et 12 chercheurs étrangers (Espagne, Royaume-Uni, Finlande, Italie, Canada, Chine, Japon).

Organisé autour de 3 Works Packages (WP1- « La fabrique des politiques publiques nationales de l'autonomie », WP2- « Les approches territoriales de l'autonomie », WP3- « Individus, familles, parcours de vie »), l'ANR COMPAC est un projet pluridisciplinaire qui mobilise le droit, la sociologie, la science politique, l'économie, la démographie, la géographie et la psychologie.

La personne recrutée travaillera plus spécifiquement dans le cadre du Word Package 2 sur « Les approches territoriales de l'autonomie ».

### ACTIVITES PRINCIPALES

Le/la personnes recruté.e

#### 1. Étude de l'état de l'art

Le/la chercheur.se participera à établir un état de l'art des travaux portant sur la politique française de prise en charge des personnes âgées dépendantes, dans ses dimensions nationale et territoriale (entrée départementale pour l'essentiel).

#### 2. Conduite d'une enquête empirique

Le/la chercheur.se réalisera une enquête monographique approfondie à l'échelle d'un département dans une perspective de sociologie de l'action publique, ayant pour objet premier le volet « personnes âgées », tout en interrogeant l'articulation avec le volet « handicap ».

Alors qu'un premier département, l'Ille-et-Vilaine, est déjà en cours d'investigation le département retenu devra se situer dans l'ouest de la France (régions Bretagne / Pays-de-la Loire) et présenter un profil de territoire moyennement peuplé, à dominante rurale et avec une ville moyenne comme chef-lieu (Mayenne, Morbihan, Vendée).

Préparée par les lectures préparatoires (cf. *supra*), la phase d'enquête reposera principalement sur la conduite et l'exploitation d'entretiens de recherche semi-directifs. Une liste indicative d'interlocuteurs est présentée en annexe (cf. annexe 1).

La personne recrutée s'engage à échanger régulièrement avec Thomas Frinault (réfèrent rennais du projet COMPAC) des avancées de son enquête (cadre de la recherche et préparation de la phase d'enquête, discussions des résultats intermédiaires et finaux).

### **3. Accompagnement administratif et scientifique**

Le/la chercheur.se s'engage à participer, autant que possible, aux principales réunions du consortium de recherche (en présentiel ou en visioconférence).

### **4/ Productions scientifiques**

Le/la chercheur.se s'engage à produire une étude monographique sur le territoire retenu, ainsi qu'à participer, avec d'autres chercheurs impliqués dans le projet de recherche, à la rédaction d'un rapport de recherche fondée sur une approche comparatiste des politiques départementales d'autonomie (WP2).

Le/la chercheur.se- s'engage par ailleurs à participer à la (co)écriture de publications à caractère scientifique valorisant les résultats de l'enquête (ouvrages, articles de revue, communications).

## **COMPETENCES ET QUALITES REQUISES**

### **Niveau de diplôme requis**

Doctorat en science politique ou en sociologie.

### **Compétences opérationnelles**

Posséder une expérience préalable d'enquête par entretiens de recherche significative. Une expérience préalable de projets collectifs de recherche sera valorisée.

Déjà disposer d'une connaissance des champs personnes âgées et/ou personnes handicapées ou, à défaut, connaître le champ des politiques sociales, médico-sociales et sanitaires.

### **Compétences transversales**

Savoir-faire / savoir-être : autonomie, initiative, à l'aise dans les interactions sociales

Rigueur / Organisation/ Fiabilité

## CONDITIONS

Statut : ingénieur d'études

Durée : 12 mois

Début du contrat : Début d'année 2025 (janvier ou février)

Lieu : Bureau Arènes, université Rennes 2 (bâtiment N)

La présence régulière sur le lieu de travail est requise, une partie du temps de travail - hors enquête de terrain - pourra comporter du télétravail.

Salaire : 2100 euros net mensuel (soit 2 580 euros brut).

Moyens mis à disposition : poste de travail, ordinateur, frais de mission.

## CONTACT

Pour tout renseignement ou candidature, écrire à Thomas Frinault ([thomas.frinault@univ-rennes2.fr](mailto:thomas.frinault@univ-rennes2.fr)) et Marina Honta ([marina.honta@u-bordeaux.fr](mailto:marina.honta@u-bordeaux.fr))

## **ANNEXE 1 - Liste indicative des personnes à solliciter pour les entretiens de recherche**

Il est attendu que, dans chacun des départements, la personne recrutée conduise des entretiens avec :

- Des élus départementaux (vice-président aux affaires sociales, conseillers départementaux siégeant dans la commission des affaires sociales)
- Des fonctionnaires départementaux (direction pôle social, cadres de direction PA-PH)
- Au moins un responsable MDPH
- Au moins une personne travaillant en ARS (deux, si les deux terrains relèvent de deux régions)
- Des évaluateurs (équipes médico-sociales APA)
- Des personnels des CLIC situés dans le département
- Des personnels travaillant en DAC
- Des responsables professionnels (fédérations d'aide à domicile et d'établissements)
- Des représentants des personnes âgées (par le biais du CODERPAG)
- Des responsables des principaux CCAS / CIAS

## ANNEXE 2 – Guide exploratoire indicatif

Objectif : analyser les politiques publiques dans les territoires sélectionnés, de manière à saisir la déclinaison territorialisée de cette politique et à comparer les deux terrains départementaux.

Entrées	Détail
L'organigramme du conseil départemental	Exposer et analyser l'organisation des services départementaux : <ul style="list-style-type: none"><li>- Au siège</li><li>- Dans les territoires</li></ul>
Le schéma gérontologique	Analyser la production du dernier schéma départemental, en portant attention aux changements par rapport au précédent Il s'agit, plus spécifiquement, d'étudier : <ul style="list-style-type: none"><li>- le volet « gouvernance » = processus d'élaboration (méthodes, acteurs mobilisés)</li><li>- les points saillants du schéma (à comparer avec le précédent et d'autres départements)</li><li>- la convergence entre personnes âgées et personnes handicapées</li><li>-</li></ul>
Étudier et comparer les politiques départementales concernant les plans d'aide APA	<b>Étudier l'évaluation médico-sociale</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Composition des EMS</li><li>- Déroulé de l'EMS : cadre et méthodologie pour bâtir les plans d'aide</li><li>- Cadre et méthodologie des EMS pour bâtir les plans d'aide</li><li>- Procédure d'attribution</li></ul> <b>Étudier la valorisation des plans d'aide</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Collecter des éléments quantitatifs au niveau départemental</li><li>- Modes de détermination de la valorisation financière (consignes politiques ?)</li></ul>
Politique départementale de l'offre	Étudier et comparer les politiques départementales en matière de services et d'aide aux aidants : <ul style="list-style-type: none"><li>- Données départementales sur l'offre</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en compte des types d'aide (gré à gré, mandataire, prestataire) dans la valorisation des plans d'aide</li> <li>- Politique départementale en matière de professionnalisation et de formation</li> <li>- Politique d'aide aux aidants (accueil de jour, groupes de parole ....)</li> </ul>
<b>Coordination et réseaux</b>	<p>Il s'agit d'étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les structures de coordination gérontologique de type CLIC (Histoire, portage, financement, géographie, missions)</li> <li>- L'articulation entre CLIC et MDPH / la MDA</li> <li>- L'articulation entre les CLIC et les DAC (dispositifs d'appui à la coordination) / anciennement MAIA et réseaux de santé</li> </ul>
<b>La politique régionale</b>	<p>Étudier les axes de la politique régionale de santé en lien avec les personnes âgées,</p> <p>Analyser l'articulation avec les politiques départementales retenues.</p>
<b>Les politiques communales des villes principales</b> (à définir, au-delà du chef-lieu de département)	<p>Étudier la politique gérontologique communale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Documents</li> <li>- Actions et moyens engagés</li> <li>- Positionnement vis-à-vis du conseil départemental</li> </ul>
<b>Le CODERPAG</b>	<p>Présenter le CODERPAG :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Composition</li> <li>- Fonctionnement</li> <li>- Articulation avec le conseil départemental</li> </ul>